

Trophée Rhône Alpes Entreprise

Etape Club

Contact :

Ligue Rhône-Alpes des Sociétés d'Aviron
16 pl JJ Rousseau, BP 174, 38304 Bourgoin-Jallieu

Conditions d'organisation

et

Mesures d'accompagnement de la Ligue

RhôneAlpes^{REGION}



ORGANISATION de l' ETAPE CLUB du TROPHEE RHONE ALPES ENTREPRISE

➔ Service minimum pour l'organisation d'une Etape Club

Afin d'organiser une régates entreprise, il est nécessaire et indispensable d'apporter les conditions de précautions minimales.

Trois mesures sont donc obligatoires :

- **L'accueil**

Toilettes
Eau
Téléphone
Parking
Parc à Bateaux
Pontons
Abri

- **La sécurité**

Présence d'un organisme de sécurité et de premiers secours
Présence de plongeurs
Canot de sécurité

- **Les autorisations**

Autorisation préfectorale avec les pièces suivantes :

- un plan IGN du site
- un récapitulatif de l'organisation (localisation, type de public, Accès, sécurité)
- Avis des communes limitrophes

- **L'encadrement**

Nombre de personnes qualifiées (BEES , BPJEPS)
Nombre de personnes bénévoles
Nombres de bateaux

La Ligue souhaite s'assurer que chaque *Etape Club* soit organisée dans les conditions citées ci-dessus.

Le dossier à remettre à la Ligue se compose alors des justificatifs et des photocopies permettant d'apprécier la prise en compte par les clubs des conditions de précautions minimales.

➔ Service d'accompagnement de la Ligue

Le projet « **Trophée Rhône Alpes Entreprise** » consiste à inciter les clubs à organiser une régates entreprise : Etape Club permettant de toucher un nouveau public et de tisser des liens avec des entreprises locales. Puis la mise en place par la Ligue d'une grande finale régionale, avec la présence des équipages des Etapes Clubs, a pour but de créer une véritable manifestation de masse.

La Ligue se propose ici d'accompagner les clubs en apportant une aide adaptée aux besoins de chacun. Deux types de services peuvent être apportés :

- **Besoin en matériel**

La Ligue s'occupe de la gestion des locations des bateaux entreprises. Le coût de la location est de 150€ / bateau + frais de transport.

La location est valable uniquement pour la manifestation et les séances d'essai. En aucun cas les bateaux sont stockés dans les clubs pour une durée déterminée.

- **Besoin en communication et promotion**

Une personne employé de la Ligue (Isabelle Gibault) peut assurer les besoins en communication et en promotion.

Il s'agit, ici, de vous accompagner :

- dans le travail de la couverture médiatique
- pour les contacts auprès des entreprises

Ce service sera facturé en fonction de l'étendu des opérations

Un retour sur investissement est prévu sur les bateaux de votre Etape club qui participeront à la finale régionale du Trophée Rhône Alpes Entreprise